



La Lettre de la SMaP n°38

Juillet 2016

Prochaine Conférence / Débat
Mardi 04 octobre 2016, 17h00 – 19h30

Les pratiques de contournements des systèmes ERP globaux,
Risques ou Opportunités ?

Attention changement de sujet par rapport à celui annoncé dans la dernière Lettre,
le sujet du PMO sera abordé au cours d'une prochaine conférence.

La gestion des systèmes d'information pour les multinationales est devenue de plus en plus complexe, mais aussi essentielle. Détenir des informations fiables sur la performance d'une firme multinationale constitue un enjeu primordial à l'heure où les différences organisationnelles, législatives et culturelles entre les pays brouillent encore facilement les processus d'agrégation et consolidation.

La plupart des grandes entreprises ont mis en place un système d'information global de type ERP (Enterprise Resource Planning) pour collecter, stocker et restituer l'ensemble des informations essentielles à la mesure de leurs performances et activités. Ces systèmes d'information sont censés fournir des indicateurs par rapport à l'ensemble des processus organisationnels, y compris les procédures de fabrication, de commercialisation, et de gestion des stocks. Ces données doivent être accessibles depuis n'importe quel site, et n'importe quel appareil connecté (ordinateurs, tablettes, smartphones) en temps réel. Dans un monde idéal (du point de vue des dirigeants de multinationales), n'importe quelle filiale doit utiliser le même système d'information quelles que soient les spécificités locales de chaque site, aussi distants soient-ils les uns des autres (autant culturellement que géographiquement).

Mais dans la réalité cette vision connaît des limites évidentes, pouvant provoquer l'émergence de stratégies de contournements. Les stratégies dites de "contournements" sont des adaptations du système d'information qui permettent aux utilisateurs de surmonter les contraintes du système en place. En d'autres termes, il a été observé que plutôt que de se plier à un système d'information rigide car imposé et centralisé, les utilisateurs locaux réinterprètent fréquemment les données et procédures des ERP centralisés pour mieux répondre à leurs besoins locaux.

Cette conférence propose un retour d'expérience d'un professeur de l'ESSEC, Dr. Julien MALAURENT qui a travaillé au sein d'une grande multinationale française pour adresser cette problématique de mise en place d'un système d'information mondial. Avec l'installation d'un ERP mondial dans ses filiales chinoises cette entreprise a dû faire face à de grandes difficultés. Au final, il fallut 5 années de travail avec les gestionnaires locaux pour identifier et résoudre les difficultés liées au déploiement de cet ERP dans ses filiales chinoises.

Le programme de la soirée sera constitué d'une conférence du Dr. MALAURENT, suivi de travaux et échanges entre participants.

Hôtel Pullman, Paris La Defense, 11 Avenue de l'Arche, 92800 Courbevoie
Conférence gratuite

Inscription obligatoire par courriel avant le 27 Septembre : info@smap-asso.eu

Labellisations IPMA

Deux nouvelles labellisations de formation en France

Deux formations en langue anglaise ont obtenu le label IPMA en mai 2016 :

- Le Mastère Spécialisé® Leading International Industrial Projects – X / ESSEC proposé conjointement par l'ESSEC Business School et l'Ecole Polytechnique Executive Education, qui a obtenu le label «Registered Extensive Programme ». (<http://executive-education.essec.edu/fr/programme/diplomes-de-niveau-1/leading-international-industrial-projects-xessec-fr/>)
- Le programme Postgraduate Initiative in Project Engineering proposé par Oxford Academics et Highware qui a obtenu le label «Registered Education programme ». (www.oxford-academics.pro)

Ces deux formations viennent donc s'ajouter au programme Postgrade Highware en Ingénierie de Projet (dispensé en français), labellisé en décembre 2015 (www.formations.highware.fr).

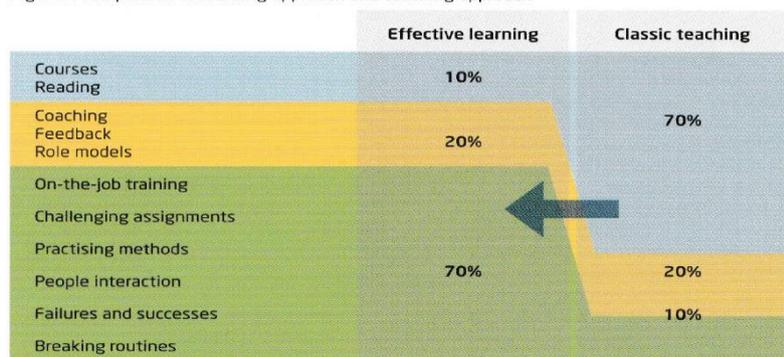
L'acquisition de nouvelles connaissances en management de projet grâce à une formation de qualité est un facteur de réussite établi pour le Chef de Projet et les membres de l'équipe de Projet. Mais le résultat est décuplé si la formation permet d'accroître les compétences. Les connaissances permettent de réussir un examen. Les compétences rendent capable d'appliquer les connaissances acquises et de les adapter au contexte.

Ces formations, qui privilégient les méthodes interactives, permettent aux participants d'enrichir à la fois leurs connaissances et leurs compétences. Ainsi, les ratios habituels d'un enseignement classique : 70% de cours, 30% de pédagogie active sont quasiment inversés dans le cas d'une formation visant à accroître les compétences ; l'apprentissage « expérientiel » basé sur des méthodes telles que études de cas, jeux de simulation et jeux de rôle, mission en entreprise, contacts avec des industriels, thèse professionnelle...occupent alors la plus grande partie du temps consacré à la formation.

C'est cette démarche qu'encourage l'IPMA.

Liliane Puyhardy-Zanzi

Figure1. Comparison of learning approach and teaching approach



D'après l'association danoise de Management de Projet (Dansk Projektledelse)

Administrateurs et bureau de la SMaP

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association, le 12 avril 2016, le Conseil d'Administration a été renouvelé. Vous trouverez ci-dessous la liste (par ordre alphabétique) des administrateurs élus par les adhérents présents et représentés.

Altier Christian
Altier Marie-Christine
Beuzelin Gilles
Bredillet Christophe
Brockner Jean-Claude
Brun Philippe
Chable Frédérique
Dabancourt Eric
Dilly Xavier
Gagné François

Leynaud Xavier
Linares Thierry
Murguet Marie-José
Peauccelle Jean-Marc
Puyhardy-Zanzi Liliane
Rabiet Antony
Rocher Philippe
Roux-Kiener Agnès
Turré Gilles
Vallet Gilles

Le Conseil d'administration de la SMaP, réuni le 24 mai 2016,
a élu le bureau pour les deux ans à venir :

Philippe Brun, Président,
Christophe Bredillet, Vice-Président,
Marie-Christine Altier, Trésorier,
Frédérique Chable, Secrétaire.

Christian Altier est membre permanent du bureau en tant que Directeur de la Certification ainsi qu'Agnès Roux-Kiener en tant que Vice-Président délégué à l'IPMA.

Editorial du Président de la SMaP



L'investissement est plus que jamais l'un des maîtres mots de la SMaP.

Investissement personnel. C'est l'essence même de toute association. Nous tenons à remercier en tout premier lieu Christian Altier et le précédent bureau pour leur implication et toute l'énergie apportée pour préparer la SMaP à affronter de nouvelles perspectives. Merci à Gilles Turré qui, dans son rôle de Secrétaire Général, a œuvré à la bonne marche de l'association. Merci aussi à chaque administrateur, nouveau et ancien, d'avoir accepté de prendre une responsabilité au sein des différents piliers (le réseau, la société savante et la société certifiante). Cette nouvelle gouvernance, développe la subsidiarité et la réactivité dans un environnement en constante évolution. Notre objectif est d'offrir à chaque membre l'opportunité de participer à des projets locaux ou stratégiques !

Investissement sur les sujets dimensionnants. Le séminaire stratégique a permis de déterminer les grandes lignes de la valeur ajoutée de la SMaP à moyen terme. C'est une première étape que nous allons compléter par un échange avec les acteurs du management de Projet, tant individuel que collectif, afin de les fédérer autour de projets stratégiques communs.

Investissement dans l'avenir. Depuis plusieurs années, grâce à la certification, l'association a acquis une assise financière lui permettant de préparer des projets de plus en plus conséquents. Dans le même temps, elle a développé le transfert de connaissances que ce soit en France au travers des Young Crew ou d'un nombre croissant

de labellisations par exemple, mais aussi au sein des pays francophones avec lesquels nous développons des collaborations, comme sur l'établissement d'un référentiel ICB4 en français ou au travers du soutien apporté aux associations naissantes. C'est enfin au travers du rôle social de l'association que nous pourrions promouvoir nos valeurs et être un acteur reconnu.

Des challenges passionnant nous attendent : le risque d'être bousculés parfois, mais l'opportunité de nous rassembler pour les relever ensemble. Chaque membre est un acteur ! Excellent été à tous !

Philippe Brun

Editorial du Directeur de la Certification



La certification individuelle continue à se développer. Même si le volume de certifiés a tendance à se stabiliser, la qualité du processus de certification s'améliore et va continuer à s'améliorer au travers d'un certain nombre de challenges que la Société Certifiante se doit de mener à bien dans les 12 mois qui viennent. En particulier :

- Mise en qualité et industrialisation des épreuves écrites, essentiellement pour les certifications IPMA niveaux C et D.
- Enrichissement de notre référentiel de Spécialités au travers de la traduction et de l'adaptation au contexte France du référentiel AACE.
- Développement d'autres certifications de Spécialités comme la gestion du changement, des risques et du contrat.
- Amélioration de notre système de certification en Direction de projet (IPMA) au travers du passage à l'ICB 4 et à l'ICR4 (référentiel de compétences et du processus de certification).
- Développement de la certification Consultants.

Le constat que l'on peut faire est que la certification attire aujourd'hui préférentiellement les sociétés de Service (informatique et changement) et les Sociétés de développement de produit à haute valeur ajoutée. Il reste à conquérir les ingénieries dites « classiques » et les entreprises de construction et de fabrication. Un autre axe de développement se situe au niveau des PMO en train de se mettre en place dans les entreprises et surtout concernés par les certifications de Spécialités pour les services d'appuis aux chefs de projet.

Enfin, n'oublions pas l'enjeu important que représente cette certification dans la gestion prévisionnelle de l'emploi pour les entreprises : métiers liés au management de projet, parcours professionnels, VAE, valorisation des demandeurs d'emploi, ...

Christian Altier

Le 05 septembre de 19h30 à 21h

Réunion du groupe Jeunes Chefs de projet (- de 35 ans)

Ce groupe rassemble des jeunes chefs de projet. Le seul critère exigé pour ces chefs de projet est d'avoir moins de trente cinq ans. Le regard particulier que ces jeunes ont sur le management de projet est précieux pour le SMaP. Il lui permet d'observer les évolutions des techniques et des rapports humains dans le management de projet, et, plus généralement, dans le travail et dans la société en général. Les rencontres ont habituellement lieu dans le 9eme arrondissement.

Pour plus de détails, contacter Anthony Rablet, anthonrab@hotmail.fr